

Putscheid, le 1.09.2023



**ADMINISTRATION COMMUNALE**  
**L-9462 PUTSCHEID**  
**G.-D. de Luxembourg**

## **AVIS AU PUBLIC**

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés il est porté à la connaissance du public que la société PROXIMUS Luxembourg S.A a introduit auprès de l'administration de l'Environnement en date du 30.08.2023 une demande d'autorisation portant l'installation radioélectriques dont la somme des puissances maximales fournies à l'entrée des antennes est supérieure ou égale à 50W et inférieure à 2.500 W et ceci sur la tour SEO au Mont St. Nicolas.

Le dossier de demande n'est pas soumis à l'enquête publique prévue aux articles 10 et 12 de la loi modifiée du 10 juin 1999.

la bourgmestre,